

Enseigner ... entreprendre des navigations fantastiques ... dans des classes difficiles ... peuplées d'enfants-rois ?

Par Mimie de Volder

Article publié dans la Feuille d'IF n° 21 de décembre 2010

Voilà une question susceptible de faire hésiter pas mal de candidats-professeurs. Mais laissons-là notre humour noir et abordons notre propos.

Le dossier du n° 41 de septembre-octobre 2010 de *Cerveau et Psycho* est consacré à la motivation des élèves. Jean-Claude Richoz, professeur-formateur à la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne consacre une analyse à la gestion des classes difficiles en Primaire et Maternelle.

Je vous propose la synthèse de cet article avant d'y apporter l'éclairage de mon expérience en Gestion Mentale.

Comment gérer les classes difficiles ? par J.C. Richoz

La proportion des classes difficiles dans l'enseignement primaire et maternel est en augmentation en France et en Suisse (1 classe sur 5 en moyenne). Il est important de réagir avant que ce phénomène ne s'amplifie, d'autant plus qu'il existe des moyens pour restaurer un climat de travail. Il faut établir avant tout une relation d'autorité respectueuse et bienveillante.

Qu'est-ce qu'une classe difficile ?

C'est une classe où l'enseignant ne peut exercer correctement son métier et où la majorité des élèves ne peut se concentrer. Ce climat n'est pas nécessairement permanent. Au niveau individuel, un élève est perçu comme difficile s'il requiert trop d'attention de la part du professeur en se montrant soit perturbateur, soit agité, soit opposant. Le premier bavarde souvent, chahute, fait rire ses camarades... Le second ne se tient pas tranquille, se déplace, fait du bruit, se laisse distraire.... Le troisième – plus rare mais plus pernicieux - refuse de travailler, provoque l'enseignant, est grossier, se met en colère... Il suffit de quelques élèves difficiles pour détruire le climat de travail.

Comment réagir ?

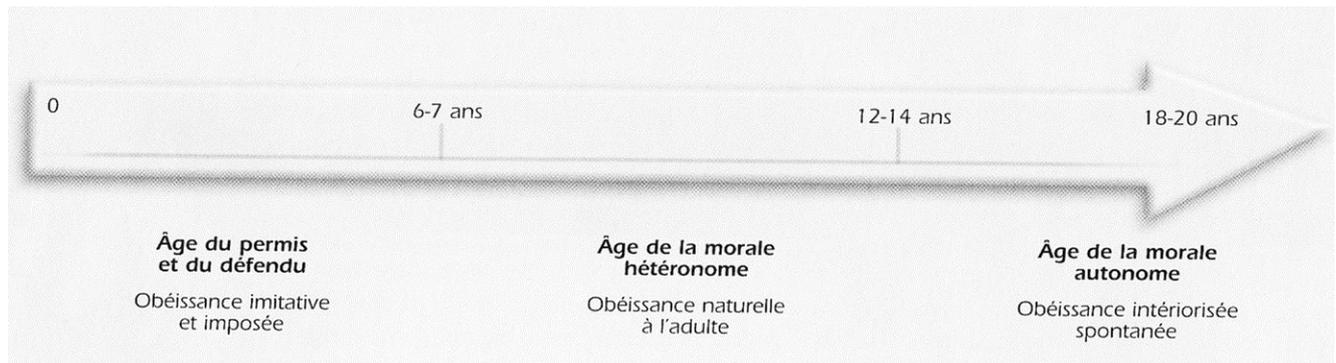
Il faut d'abord rétablir une relation d'autorité qui repose sur 4 composantes :

- l'autorité de statut : l'enseignant a le droit et le devoir d'établir un cadre de travail.
- l'autorité de compétence : il est compétent en matière de savoir.
- l'autorité relationnelle : il est capable d'établir la relation avec sa classe.
- l'autorité intérieure : il est déterminé et maître de lui-même.

Détaillons quelque peu :

1. Le rôle même de professeur confère à l'enseignant le devoir d'établir un cadre de travail propice à l'apprentissage. Pour cela il doit définir clairement les possibles et les interdits. Il doit s'appuyer sur des **règles essentielles** concernant le travail et l'obéissance, **des règles pratiques** pour régler les déplacements, les rangements et **des rituels** comme serrer la main de ses élèves à la sortie, se lever au début des cours, faire silence, raconter une histoire. Ces rituels ne sont pas assez présents dans les classes, alors qu'ils favorisent un bon climat.

2. Il faut tenir compte des 3 âges du développement moral de l'enfant.



Jusqu'à l'âge de 7 ans, le petit enfant doit apprendre à obéir à l'adulte. Il a besoin pour cela de repères précis et répétés. Il est à **l'âge du permis et du défendu** et il réclame, pour se construire, une autorité imposée.

De 7 à 12 ans, il est à **l'âge de la morale hétéronome**. Il obéit naturellement à l'adulte ; il a besoin d'une autorité extérieure qui doit être en relation avec son affectivité. Il a besoin de sécurité et de faire confiance à ceux qu'il aime : ses parents, ses enseignants, etc. Recadrer une classe sur le plan disciplinaire établit une sécurité et favorise ainsi la relation entre professeur et élèves.

Pour améliorer le climat, il ne faut pas hésiter à sortir du cadre purement scolaire à certains moments de la journée en racontant une histoire, en proposant de colorier des mandalas, en organisant des jeux de mémorisation, en faisant réciter des poésies ou des comptines... Tout ceci stimule l'imagination, la créativité et l'éveil de l'individualité. Bénéfice garanti !

3. La relation d'autorité repose sur un lien affectif mais elle doit être verticale, hiérarchique. L'enseignant doit apprendre à l'enfant à respecter les règles en s'imposant dès le départ comme le chef de la classe et en sanctionnant les écarts de conduite. Il faut bien avoir conscience qu'aucun système de règles ne fonctionne sans sanctions ! Mais, attention, sanctionner n'est pas punir... La sanction vise la faute et non la personne tandis que punir humilie l'élève.

L'enseignant peut recourir à des sanctions simples mais très efficaces, comme demander à un élève agité de se tenir debout, les mains derrière le dos pendant quelques minutes ou le renvoyer à sa place pendant une activité de groupe en lui signifiant cela calmement, sans ameuter toute la classe et sans traiter l'élève de tous les noms.

C'est **l'attitude de l'enseignant** qui établit la différence entre sanction et punition. La

sanction permet à l'enfant de prendre conscience de la portée de ses actes tandis que la punition l'humilie et le fait souffrir. L'indiscipline au sein de nombreux établissements scolaires est souvent due à cette confusion entre sanction et punition. Cela mériterait une réflexion collégiale.

Dans ce domaine des sanctions, l'enseignant peut s'inspirer utilement du rôle de l'arbitre d'un match de football. Comme lui, il doit être déterminé à sanctionner si les règles ne sont pas respectées et comme lui, il doit être ferme et bienveillant lorsqu'il prend une mesure disciplinaire. Tous deux sanctionnent la faute non la personne.

En ce qui concerne les sanctions, l'enseignant n'a pas intérêt à écouter les plaintes éventuelles des parents ; bien délimiter les frontières entre l'école et la famille ne peut être que structurant pour tout le monde.

Les enseignants ne doivent donc pas perdre espoir. La plupart des problèmes disciplinaires peuvent se résoudre en classe avec le soutien de la direction. **Ce qu'il faut c'est se faire confiance et être déterminé.**

Chaussons à présent nos lunettes GM pour parcourir à nouveau cet article.

Première rencontre familière : l'opposant. Antoine de La Garanderie a développé ce concept. Il y voit une manière d'être au monde caractéristique bien souvent de celui qui évoque en 1^{ère} personne. Par cette opposition, il protège son moi à l'inverse du composant qui lui, au contraire, se sent exister lorsqu'il est en accord avec ceux qui l'entourent. Nous avons tous rencontré des élèves de ce type, capables d'user la patience des plus vertueux et de saboter l'ambiance de la classe. Savoir que cette opposition n'est pas dirigée contre l'enseignant mais fait partie d'une manière d'exister pour l'élève peut déjà nous aider à mieux le supporter et à l'observer avec un peu d'humour. A certains moments, il est possible de parler de ce comportement avec l'élève pour l'aider à modérer cette opposition.

Deuxième rencontre : l'importance de l'imagination, de la créativité. Recourir à des rituels propres à développer l'imagination des élèves, c'est non seulement favorable au climat général de la classe mais aussi à chaque élève invité à s'exprimer personnellement. Quel bel éloge du geste d'imagination qui devrait se tailler une place plus importante dans nos classes.

Troisième rencontre : le paramètre 4 utilisé pour mieux faire comprendre une idée déjà développée en paramètre 3. J.C. Richoz recourt à la métaphore de l'arbitre pour éclairer le rôle de l'enseignant qui sanctionne. Plus moyen d'oublier son message !

Pour terminer, encore quelques réflexions qui me sont venues :

La mise en projet d'évocation me paraît le remède souverain pour créer un climat de travail. Quand l'enseignant prend la peine de mettre ses élèves dans un projet précis à chaque étape du cours ou de la journée, il entraîne ses élèves au travail car ils savent ce qu'ils ont à faire et comment le faire. Si en plus, ils sont invités à partager leurs évocations, la partie est gagnée. Vraiment le projet d'attention est un antidote à la classe difficile.

D'autre part, j'ai parfois été invitée par une titulaire de classe afin de l'aider à rétablir un climat favorable dans une classe « difficile » en secondaire. Le triangle du projet a été une belle ressource dans ces moments-là. Il est une formidable occasion pour une classe de se mettre d'accord sur les buts poursuivis, les moyens concrets à mettre en œuvre aux différents

cours, mais aussi d'écouter le ressenti de chacun. Cette activité, menée avec soin et en prenant le temps, a toujours eu un impact positif sur le climat relationnel de la classe.

Enfin, il me semble que la différence que l'auteur de l'article fait entre sanction et punition nous renvoie à notre projet d'être en tant qu'enseignant. Quel est mon rôle lorsque je veux assurer la discipline ? Humilier l'élève, me venger du surcroît de fatigue que sa conduite occasionne ou l'aider à grandir, à prendre conscience de l'impact de ses actes ? Sanctionner, oui ; punir, non. A retenir....

Pour terminer, encore une métaphore. Elle est de Patrick Traube : « La vie est comme une rivière. Deux rives : l'une c'est la liberté, l'autre la sécurité. Quand on s'approche de l'une, on s'éloigne de l'autre. »

Enseigner c'est d'abord naviguer le long de la rive sécurité et, plus tard seulement, louvoyer entre les deux rives pour qu'à l'âge adulte on puisse longer celle de la liberté.

Bonne navigation !

Mimie de Volder